

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة  
الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

MB

## **Déclaration de M.Mohammed BENJABER**

**Conseiller, Mission permanente du  
du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations  
Unies et des autres Organisations Internationales à  
Genève**

**Clôture de la session 2006 de la Conférence du désarmement  
15 septembre 2006**

S'il m'est permis de formuler un vœu personnel, au lieu de remettre cinq ans plus tard mes souliers dans mes propres empreintes, au lieu de relire le texte de la pauvre intervention, que je prononçais ici même il y a cinq ans aux côtés du Représentant Permanent adjoint, et d'en trouver à mon grand dam le texte encore largement pertinent, je souhaite que s'ouvrent les fenêtres de cette salle sur le vent des tempêtes à venir et que nous nous préparions à y répondre – utilement. Car les réponses aux nouvelles menaces ne peuvent émerger que collectivement. Alors, alors seulement, nous sortirons de l'impasse.

Les mots que je viens de prononcer ne sont pas les miens, ils sont ceux de Son Excellence, Monsieur François RIVASSEAU Ambassadeur, Représentant Permanent de la France Auprès de la Conférence du Désarmement lors de son premier discours en séance plénière, le 4 septembre 2003. Alors qu'aujourd'hui M.Rivasseau nous quitte pour aller scruter d'autres rivages, nous espérons plus prometteurs, à l'évidence, ces mots n'ont rien perdu de leur actualité.

Le bilan de notre Conférence pour les neuf dernières années n'incite nullement à l'optimisme. La Conférence, qui avait permis des compromis historiques durant la période de la guerre froide, se trouve incapable d'adopter un programme de travail et dilapide un temps précieux dans des tractations incompréhensibles.

L'exercice de cette année était pourtant très prometteur. Les efforts conjugués de nos six Présidents successifs, auxquels je tiens à rendre hommage, nous ont permis d'établir, dans la cohérence et la continuité, un calendrier de débats structurés et approfondis sur l'ensemble des points à l'ordre du jour de notre Conférence, réaffirmant par la même occasion la pertinence de cet important document de référence. Une dynamique réelle semblait s'instaurer au sein de la CD, couronnée notamment par la présentation d'un projet de traité d'interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement assorti d'un projet de mandat concernant les négociations à ce sujet et la visite du Secrétaire général de l'ONU qui s'est adressé pour la première fois depuis le début du XXIème siècle à notre Conférence.

Dans ce contexte, l'échec des membres de la Conférence à adopter un rapport substantiel représente certainement un désenchantement qui rappelle durement une réalité de blocage que nous aimerions tous pouvoir dépasser.

Ma délégation ne saurait sombrer dans le fatalisme et se résigner à un tel sort. En ce début de siècle mouvementé, où la paix et la sécurité internationales sont dans l'œil du cyclone, la Conférence du désarmement est appelée à se mettre au diapason des attentes légitimes, tant de l'ensemble de la communauté internationale que de chacun

de ses membres. La perception de la responsabilité internationale découlant de notre statut de membre de la CD nous interpelle tous.

Vingt sept ans après sa création, notre Conférence se trouve, aujourd'hui, à un tournant décisif de son existence. Nous devons retourner au fondamental en nous attachant aux vertus du dialogue collectif et au multilatéralisme et en réaffirmant le rôle central de la CD en tant qu'organe multilatéral unique de négociation sur le désarmement. Parallèlement, nous devons rechercher l'adaptabilité de la Conférence aux défis majeurs de notre siècle afin qu'elle puisse répondre, de manière idoine, aux périls inhérents à une conjoncture internationale autant mouvante que mouvementée et chargée de dangers multiples, et faire face aux défis de ce nouveau siècle où la paix et la sécurité internationales n'ont jamais été aussi précaires.

C'est cette approche que le Maroc a défendue et continue de défendre, fidèle à sa traditionnelle position de modération, d'ouverture d'esprit et d'engagement constant à oeuvrer et contribuer à tout ce qui est de nature à renforcer la paix et la sécurité internationales.

J'ai commencé cette intervention par une citation de Son Excellence l'Ambassadeur de France qui nous quitte malheureusement bientôt, permettez-moi M. le Président, de la clore en lui exprimant, ainsi qu'à Son Excellence l'Ambassadeur Ousmane CAMARA, Grand Homme de l'Afrique, mes meilleurs vœux d'épanouissement personnel et professionnel. Leur départ est une grande perte pour notre Conférence mais certainement un gain appréciable pour d'autres cercles diplomatiques internationaux.